



Dégât matériel et vente d'immeuble en hypothèque

Par **charlottek**, le **24/03/2009** à **13:52**

j'ai un souci, j'ai un immeuble en co propriété. La personne ayant l'autre moitié est propriétaire de son local. Il y a 9 ans un tuyau a pété et j'ai décidé de le remplacer pour l'aider. Il y a 5 ans ce tuyau a pété et elle m'as demandé de le changer. J'ai contactée mon assurance, et la veille de la venu des experts, cette personne m'a mise au référé. Cela fait 5 ans que rien ne bouge. Il y a six mois un juge a mis mon immeuble en hypothèque.

La partie adverse demande 300 000 euro de dommages et je ne peut pas vendre mon local à cause de l'hypothèque, d'ailleurs un jugement doit etre rendu en juin 2009

j'aimerais savoir si je peut contourner cette hypothèque et vendre quand meme mon local, car mon acheteur attend, et si elle peut effectivement avoir gain de cause car je ne suis pas le propriétaire et que j'ai effectué toutes les démarches avant le référé et de bonne foi?

je vous remercie beaucoup de votre réponse qui me serait très utilse.